

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône, offices de l'église, titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Prière à l'apôtre saint Pierre, premier pape. — IV Correspondance romaine. — V Nouvelle faillite du matérialisme — VI La leçon des ruines. — VII L'ordre des âmes blanches. — VIII Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs : vêtue et profession religieuse.

AU PRONE

Le dimanche, 13 août

On annonce :

La fête de l'Assomption (mardi), le jeûne samedi, et la solennité le 20.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 13 août

Messe du 9e dim. **semid.**; mém. des saints Hippolyte et Cassien, 3e or. **A cunctis**; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de saint Eusèbe et suffr.

Dans la cathédrale de Saint-Hyacinthe, messe et vêpres de S. Hyacinthe, double de 1e cl.; seule mém. du 9e dim.

NOTE. — Samedi prochain, veille de la solennité de l'Assomption, est un jour de jeûne et d'abstinence.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 20 août

Comme la fête de l'Assomption est des plus privilégiées (Rubr. génér. du brev., titre X, m. 1; du missel, titre VI), on ne peut, en ce jour, faire la solennité d'aucun titulaire (Décret génér. du 2 déc. 1896, VI, No. 3754).

Depuis 1915, la fête de saint Joachim se fait le 16 et celle de saint Hyacinthe le 17, même là où elles sont titulaires.

Titulaire de l'ASSOMPTION

Diocèse de Montréal. — L'Assomption et Cartierville.

Diocèse des Trois-Rivières. — CATHEDRALE.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Notre-Dame-des-Anges (Stanbridge).